

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	9

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le 12/06/2023 et publication le 13/06/2023

L'an 2023, le 9 juin, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 26 mai 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 26 mai 2023.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, GAUTHEUR Jacky, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier,

Pouvoirs : JULIEN Alexandre représenté par GAUTHEUR Jacky ; RENARD Nadège représentée par Jean-Pierre AUBIN

Excusée : FORVEILLE Séverine

Absent :

A été nommé secrétaire : Jean-Pierre AUBIN

D2023-016 : Adhésion aux services mutualisés de la Communauté de Communes des Coëvrons

Vu la loi n°2010-1563 du 20 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2015-911 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'article 5211-4-2 du CGCT relatif à l'employeur unique ;

CONSIDERANT que Monsieur le Maire propose au conseil municipal de participer à la mise en œuvre du schéma de mutualisation présenté par la Communauté de Communes des Coëvrons et d'approuver la convention à intervenir entre la Communauté de Communes des Coëvrons et la Commune d'ASSE LE BERENGER à compter du 1^{er} Janvier 2024 pour les services ci-après :

Services Fonctionnels mutualisés :

- ✓ Ressources Humaines
- ✓ Finances
- ✓ Commande Publique
- ✓ Service Technique Commun

Le conseil municipal ;

Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le

ID : 053-215300104-20230609-D2023016-DE



Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 9

Contre : 0

Pour : 9

Accepte l'adhésion de la Commune à la mutualisation des services entre la commune d'ASSE LE BERENGER et la Communauté de Communes des Coëvrons suivant les détails précités.

Approuve la convention à intervenir entre la commune d'ASSE LE BERENGER et la Communauté de Communes des Coëvrons.

Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir et toutes pièces utiles.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire, François LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Leroux', written over a faint circular stamp.

